



Québec, le 15 novembre 2018

COMMUNIQUÉ

En faveur d'une plus grande accessibilité à la culture, le candidat de l'Alliance Citoyenne de Québec, M. Daniel Brisson, questionne toutefois les dépenses de 8 millions de dollars prévues par Québec 21 pour la rénovation du Centre communautaire Charles-Auguste-Savard incluant le réaménagement de la bibliothèque Saint-André.

En effet, selon M. Brisson, ces estimées dépenses nécessitent de plus sérieuses investigations. M. Brisson et sa famille fréquentent cette bibliothèque de quartier et autres du réseau depuis plusieurs années. Il affirme qu'en effet l'achalandage est faible et que les espaces sont peu utilisés malgré les postes internet et sièges offerts. Les citoyens peuvent d'ailleurs constater ce fait par eux-mêmes à tout moment lors des heures d'ouvertures de celle-ci.

Les services de cette bibliothèque doivent être mieux publicisés par la ville. Une évaluation plus approfondie de l'achalandage et de la bande passante internet est requise afin d'améliorer et situer ses besoins réels avant de dépenser des millions de dollars dans ce projet.

Par ailleurs, l'équipe de Québec 21 détaille un montage financier non relié avec les autres instances gouvernementales, ce que l'Alliance Citoyenne de Québec reproche également pour le projet du tramway. D'autres alternatives de financement doivent être analysées avant de continuer à augmenter la charge de taxation des citoyens et des commerçants. Dans le but de poursuivre leurs implications sociales, M. Brisson propose à ces derniers d'investir de façon volontaire les montants d'argent qu'ils souhaitent directement dans les services communautaires de proximité. En contrepartie, un crédit de taxes correspondant au montant investi leur serait accordé.

L'Alliance Citoyenne de Québec évaluera également la possibilité d'avoir un modèle de bibliothèque moderne similaire à Paul-Aimé-Parent (situé dans l'arrondissement historique de Charlesbourg) tout en demandant une participation financière de la part des entreprises et nombreux commerçants. Cette participation volontaire pourrait être transformée en crédits de taxes à la hauteur de leurs investissements. Un nouveau modèle de gestion et d'opération pourrait être également envisagé.

Concernant la démolition de la maison Mauger tel que proposé par l'équipe de Québec 21, M. Brisson s'y oppose formellement. Construite en 1910 et rachetée en 1994 à des fins communautaires, cette maison, plus que centenaire, offre une alternative intéressante de location de salles à divers organismes et familles du milieu.

Valérie Tremblay
Directrice des communications
[\(418\) 952-5935](tel:(418)952-5935)
info@alliancecitoyennedequebec.org